

sylvia Nitusgau

Avis d'Appel Public à la Concurrence ATTESTATION DE PUBLICATION

Document généré le **mardi 01 octobre 2024 à 16:51**

S-PF-1502816 16/09/24 *Candid. en analyse*

18/07/24 **Procédure Ouverte**

MAIRIE DE MALAKOFF / Service : CP / Céline Nérot

Entretien et réparation des ascenseurs, monte-charges et plates-formes des établissements relevant de la Ville de Malakoff

Diffusion Internet	Version Transmis	Publication	Alertes	Visites	Retraits	Dépôts
web + alerte	Intégrale 18/07/24	19/07/24	1770	101	10 / 10	6 / 6

Diffusion Presse	Version	Transmis	Publication	Etat	Identifiant	N° Annonce
BOAMP	Intégrale	18/07/24 à 12h10	19/07/24 à 09h31	3/3	24-84994	<u>24-84994</u>
JOUE	Intégrale	18/07/24 à 12h10	19/07/24	3/3		<u>435173-2024</u>

Classification CPV :

Principale : **50750000** - Services d'entretien d'ascenseurs

Complémentaires : **42416100** - Ascenseurs

42416120 - Monte-charges

42419510 - Pièces pour ascenseurs

AVIS DE PUBLICITE

MAIRIE DE MALAKOFF

Mme Jacqueline Belhomme - Maire

Hôtel de ville

1 Place du 11 Novembre 1918

CS80031

92245 Malakoff

Tél : 01 47 46 75 00

SIRET 21920046600015

[!\[\]\(4186b6ce3a1c83eabb297c1bfd00309c_img.jpg\)Correspondre avec l'Acheteur](#)

L'avis implique l'établissement d'un Accord-Cadre.

Durée : 12 mois

Accord-cadre avec un seul opérateur.

Type de pouvoir adjudicateur : Collectivité territoriale

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques ;

Le marché ne fait pas l'objet d'une procédure conjointe.

Objet **Entretien et réparation des ascenseurs, monte-charges et plates-formes des établissements relevant de la Ville de Malakoff**

Type de marché Services

Mode Procédure ouverte

Code NUTS FR105

Lieu principal de prestation 92240 Malakoff

Durée 12 mois
à compter du 02/12/24

MALAKOFF

Description

Le présent marché est soumis aux dispositions de la commande publique, ce document est désigné par le Code de la commande publique. Qualifié de marché de service, il est soumis aux dispositions du CCAG "Fournitures courantes et services" approuvé par un arrêté du 30 mars 2021. Le présent marché est passé selon la procédure de l'appel d'offres ouvert en application des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code. Il s'agit d'un accord cadre composite comprenant :

- D'une part, de la maintenance préventive :

Les prestations relatives à l'entretien préventif des installations constituent un marché ordinaire réglé sur la base d'un prix global et forfaitaire inscrit dans l'Acte d'Engagement et décomposé au sein de la Décomposition du Prix Global et Forfaitaire. Ce prix concerne les appareils listés en annexe 2 de l'Acte d'Engagement.

- D'autre part, de la maintenance corrective :

La maintenance corrective correspond à des dépannages ou des travaux ponctuels selon les conditions particulières définies au CCTP. Les prestations seront à réaliser soit à la suite d'une visite de maintenance préventive effectuée par le titulaire, soit après tout incident de fonctionnement.

Il s'agit d'un accord-cadre à bons de commande avec maximum soumis aux dispositions des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code. Ces prestations sont réglées par application, aux quantités réellement exécutées, des prix unitaires fixés dans le Bordereau des Prix Unitaires (BPU). Le montant maximum annuel est de 120 000 € HT. Il n'y a pas de montant minimum.

Code CPV principal

50750000 - Services d'entretien d'ascenseurs

Code CPV complémentaire

42416100 - Ascenseurs

42416120 - Monte-charges

42419510 - Pièces pour ascenseurs

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : Oui

Forme

Division en lots : Non

Les variantes sont refusées

Options

Non

Reconductions

Oui

L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 1 an. Il prendra effet à compter de la date de notification du contrat. Conformément aux dispositions des articles L.2125-1 et R.2112-4 du Code, il pourra être reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.

Conditions de participation

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions :

- Formulaire DC1, Lettre de candidature _ Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante :

<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante :

<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

Capacité économique et financière :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des

informations et documents requis :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.

Référence professionnelle et capacité technique :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.

Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération
 50 % : Valeur technique de l'offre
 10 % : Prise en compte de la notion de développement durable
 40 % : Prix

Renseignements Correspondre avec l'Acheteur

Documents

- Règlement de consultation
- Dossier de Consultation des Entreprises

Offres

Remise des offres le **16/09/24 à 17h00** au plus tard.
 Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.
 Unité monétaire utilisée, l'euro.
 Validité des offres : **4 mois**, à compter de la date limite de réception des offres.
 Modalités d'ouverture des offres :
 Date : le 17/09/24 à 12h00

Dépôt

- Déposer un Pli dématérialisé

Cette consultation bénéficie du Service DUME

Renseignements complémentaires

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Les candidats peuvent télécharger gratuitement les documents de la consultation à l'adresse suivante :

<https://www.malakoff.fr/marches-publics>

Les candidats qui souhaitent retirer le dossier de consultation de façon dématérialisée en anonyme sont informés que le pouvoir adjudicateur ne pourra pas leur transmettre les éventuelles modifications ou précisions qui pourraient affecter les documents en cours de consultation.

Dans le cadre de leur étude, les candidats auront la possibilité

d'interroger le Pouvoir Adjudicateur afin de lui faire préciser certains points du cahier des charges. Toutes ces questions doivent être posées par le biais de la plateforme de dématérialisation.

Date limite pour poser des questions : vendredi 6 septembre 2024 à 17h00

Date limite de réponse aux questions : mardi 10 septembre 2024 à 17h00

Les critères de jugement des offres comportent des sous-critères, se reporter à l'article 7.2 du Règlement de la Consultation.

Fonds

Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires : Non

Recours

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

2-4 bd de l'Hautil

BP 30322 95027 Cergy-Pontoise Cedex

Tél : 01 30 17 34 00 - Fax : 01 30 17 34 59

greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus
concernant l'introduction des recours :

Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

2-4 bd de l'Hautil

BP 30322 95027 Cergy-Pontoise Cedex

Tél : 01 30 17 34 00 - Fax : 01 30 17 34 59

greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr

Envoi le 18/07/24 à la publication

Envoyé en préfecture le 24/12/2024

Reçu en préfecture le 24/12/2024

Publié le

ID : 092-219200466-20241223-DEC2024_240-AR

